



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

19/01/2006 : Charte européenne des petites entreprises: adoption par le Parlement européen du rapport de Dominique Vlasto (UMP, PPE-DE, F)

Les Députés européens ont adopté aujourd'hui à une majorité écrasante (503 pour, 10 contre et 38 abstentions) le rapport de Dominique VLASTO (PPE-DE, UMP, France) sur la Charte européenne des petites entreprises.

"Les petites entreprises européennes représentent environ 25 millions d'entreprises et occupent près de 95 millions de personnes dans l'Union européenne. C'est la première entreprise européenne et elle mérite une politique dynamique, visible et efficace pour développer le potentiel d'emploi et de croissance économique des petites entreprises. Mon rapport contient tous les ingrédients d'une telle politique, en s'appuyant sur la Charte européenne des petites entreprises. Cet engagement politique des Etats et de la Commission européenne, signé en 2000 par le Conseil européen, contient dix lignes d'action pour mieux légiférer, développer l'esprit d'entreprise, créer les conditions fiscales, financières et administratives nécessaires aux petites entreprises. Cet engagement ne doit pas rester lettre morte, mais se traduire en actions politiques.

La Charte est opérationnelle, appréciée des organisations professionnelles et permet aux Etats d'échanger les meilleures pratiques en matière de politique pour les petites et micro entreprises. Il faut tenir les engagements qu'elle contient. Le Parlement européen a donc délivré aujourd'hui un message politique clair : les petites entreprises doivent être une priorité européenne. Nous ne faisons pas l'Europe uniquement pour les grandes entreprises, mais pour toutes les entreprises. La Présidence autrichienne de l'Union européenne entend faire de la politique pour les PME un pilier de son action : elle trouvera, avec ce rapport et la Charte, des propositions concrètes pour les petites entreprises, soit 98% des entreprises européennes!"

Parmi les propositions qui pourraient être réalisées dans le cadre de la Charte et que le Parlement européen a adoptées aujourd'hui, on peut citer :

- l'exemption de certaines obligations réglementaires les petites entreprises, ce que le Parlement vient d'être obligé de faire, par exemple, dans le dossier REACH ;
- la conduite, par la Commission européenne, d'études d'impact des nouvelles propositions législatives affectant les petites entreprises ;
- le renforcement des systèmes de garantie mutuelle pour les petites entreprises, qui ont trop souvent des difficultés à accéder aux marchés financiers ;
- l'exonération de l'impôt sur les sociétés des aides financières accordées aux petites entreprises dans le cadre des programmes communautaires, afin d'éviter une concurrence fiscale dans l'octroi de ces subventions ;
- le renforcement de la participation des organisations représentatives des petites entreprises à l'ensemble du dialogue social européen.

Pour toute information: Dominique Vlasto, Député européen Tél: + 333 88 17 71 61
Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90